SPIRL PNF - SCI LA PELLE À FOUR
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL
DU PROJET COMPOST -

DOCUMENTS ET CARTOGRAPHIE SDAGE 2010-2015

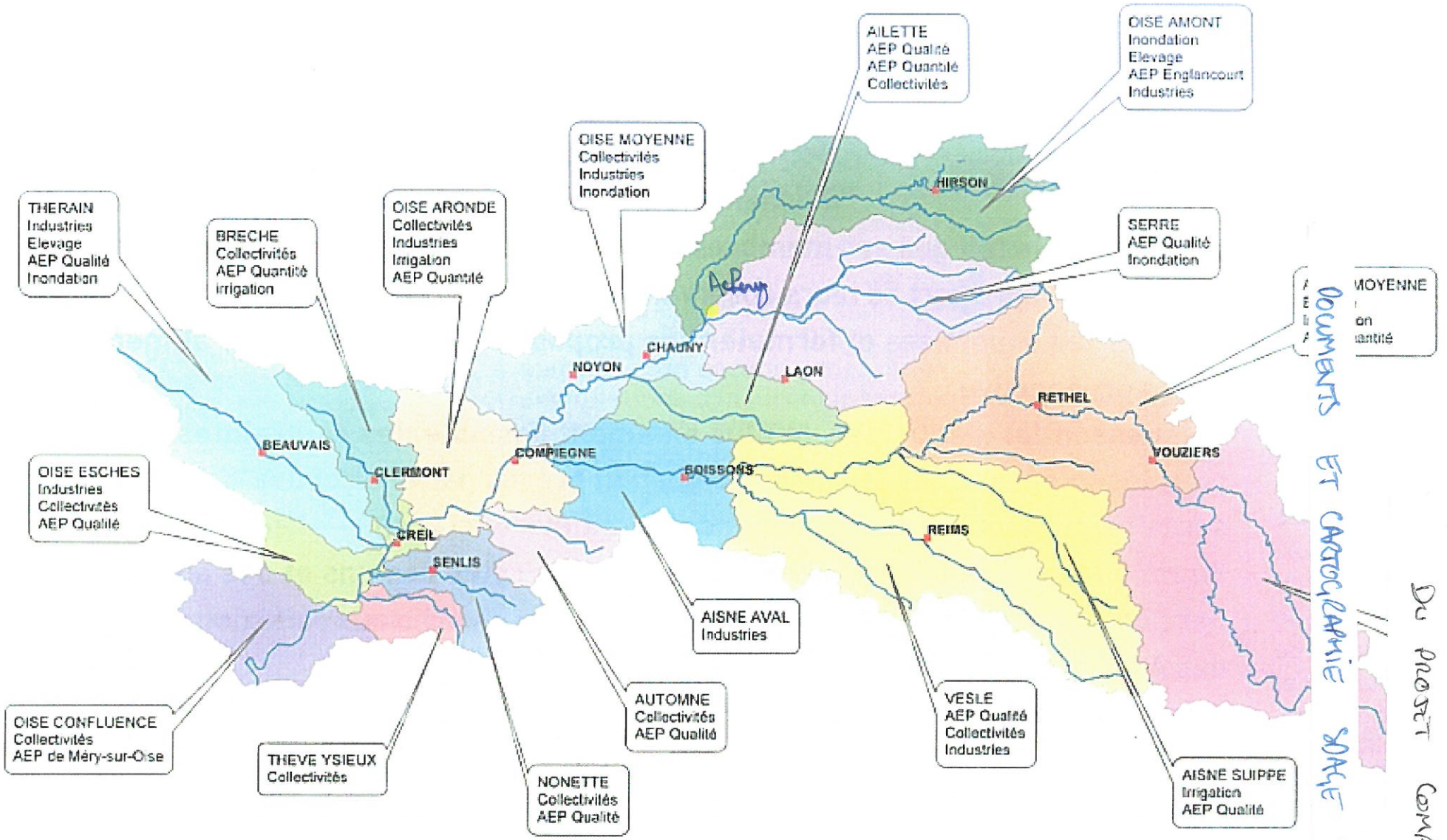

Les principaux enjeux en Vallées d'Oise.

A la frontière entre { Oise amont
Serre
Oise moyenne

V09 unité hydrographique OISE AMONT

1466 km² | 70 900 habitants | 1662 km de cours d'eau

La qualité biologique est bonne sur l'Oise et ses principaux affluents, excepté sur les bassins du Morteau (R177 B) et du Noirieux (R177 A).

Les enjeux sont différents selon les territoires :
- amélioration du traitement des eaux usées industrielles dans le secteur de Boué,
- renforcement de la bonne qualité physico-chimique et chimique des eaux en amont de la prise d'eau d'Englancourt,
- préservation de la dynamique fluviale naturelle des masses d'eau R174, 176 et 178A (Oise à l'aval de l'unité hydrographique) ainsi que le maintien des prairies alluviales,
- poursuite de la suppression des rejets ponctuels des bâtiments d'élevage en tête de bassin sur le Ton (R175), le Gland (R173) et l'Oise à l'amont de cette unité hydrographique (R172).

L'amélioration des rejets industriels, source majeure de pollution, n'apparaît pas techniquement ni économiquement réalisable à ce jour (R177B).

Les masses d'eau souterraine 3206 et 3309 sont très sensibles aux pollutions par les pesticides, mais également par les nitrates pour la nappe 3206. Les efforts pour protéger les captages situés à l'aval du bassin devront être particulièrement importants pour compenser une occupation du sol qui leur est peu favorable.

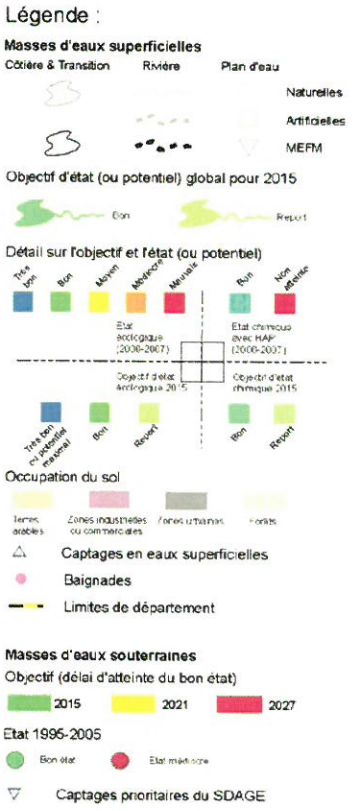

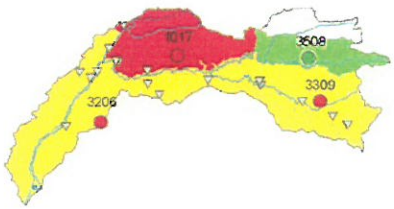

Masses d'eaux superficielles
0 5 10 Km

Masses d'eaux souterraines
0 10 Km

Principales actions à mettre en œuvre :

familles	n° MG	mesures clefs	Localisation		MO	SD
Réduction des pollutions ponctuelles						
Eaux usées des collectivités *20 M€**	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP *- 6 STEP de 2 000 à 10 000 eh et 1 STEP de moins de 2 000 eh*	R172, 173, 176, 177B, 178A		C	
	6	Amélioration de l'assainissement non collectif *- mise en conformité de l'assainissement non collectif impactant sur le milieu naturel*	UH		C	
Eaux pluviales des collectivités *0,9 M€**	7	Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités *- collecte et stockage des rejets par temps de pluie d'une agglomération*	R174		C	
Industries et artisanats *2,4 M€**	9	Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et de l'artisanat *- dans la branche agro-alimentaire : maintien d'une station d'épuration industrielle aux meilleures techniques disponibles ; amélioration de 3 autres*	R174, 177B, 178A		I	
Elevages *1,3 M€**	15	Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage *- pour les élevages les plus pénalisants, hors zone vulnérable*	R172, 173, 175		A, E	
Réduction des pollutions diffuses agricoles						
Apports de fertilisants et pesticides *19,2 M€**	16	Réduction des apports en pesticides par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	UH sauf 3508	■	A, E	●
	17	Diminution des pertes de pesticides lors des manipulations	R175, 176, 177A, 178A	■	A	●
	19	*Suppression (ou réduction forte) des pesticides et/ou fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière,…* *- en priorité dans les secteurs vulnérables des AAC stratégiques du SDAGE*	UH	▲	A, E	●
Transferts *2,4 M€**	21	Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN) *- mise en place conditionnée aux limites des cycles culturaux*	UH sauf 3508	■	A	
	22	Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières *- extension à tous les cours d'eau au-delà de la conditionnalité*	R175, 176, 177A, 178A		A	
	23	Développement d'aménagements et de pratiques agricoles réduisant les pollutions par ruissellement, érosion ou drainage	R173		A	●
Protection et restauration des milieux						
Rivières *5,1 M€**	25	Travaux de renaturation/ restauration/ entretien de cours d'eau *- maîtrise de l'élevage sur les berges des cours d'eau*	R173, 174, 175, 176, 177A,B		A	
	27	Actions spécifiques visant la diversification des habitats (frayères) et/ou la préservation des espèces *- gestion de frayères à truites*	R173, 175		C, P	
	28	Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau *- identification des besoins*	R175		C, P	
Zones humides et littoral *0,3 M€**	32	Entretien et/ou restauration de zones humides *- notamment vallée de l'Oise et massif d'Hirson*	R178A		C, P	
Connaissance						
Connaissance *0,1 M€**	39	Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'action visant leur réduction	R172, 173, 174, 177A, B, 178A		C, I, E	●
autres : 0,2 M€ ; **Total = 52 M€**						

Signale des actions contribuant à protéger ▲ les captages, ■ les nappes, ■ le littoral ; ● menées explicitement pour réduire les rejets de substances dangereuses

Maîtres d'ouvrages : E = Etat et ses établissements publics, C = Collectivités et leurs établissement publics, I = Industriels & artisans, A = Agriculteurs, P = Propriétaires

* ce coût représente le total des coûts de toutes les mesures de chaque famille (et pas seulement ceux des mesures clefs affichées)

4

V012

unité hydrographique **OISE MOYENNE**

917 km² | 122 100 habitants | 995 km de cours d'eau

La qualité biologique est mauvaise sur le Matz (R187) et la Verse (R186) ainsi que la qualité physico-chimique sur la Divette (R185) et la Verse. Un risque sur la qualité chimique est également identifié sur la Verse.

Les principaux enjeux de cette unité sont l'amélioration de la qualité physico-chimique et chimique des eaux de la Verse et de la Divette ; la restauration de la dynamique fluviale naturelle et de la diversité des habitats sur la Verse et le Matz ; le maintien, la préservation et la gestion des prairies alluviales, zones humides à fort intérêt patrimonial le long de l'axe Oise ; ainsi que la lutte contre les pollutions d'origine agricole et non agricole vis-à-vis des produits phytosanitaires sur l'Oise et la Verse.

La nappe alluviale (3002) et la nappe de la craie (3206) sont sensibles aux pollutions diffuses. Des actions contre ces pollutions devront être développées et renforcées dans les aires d'alimentation de captages notamment pour celles situées dans les bassins du Matz et de la partie aval de l'Oise (R 185).

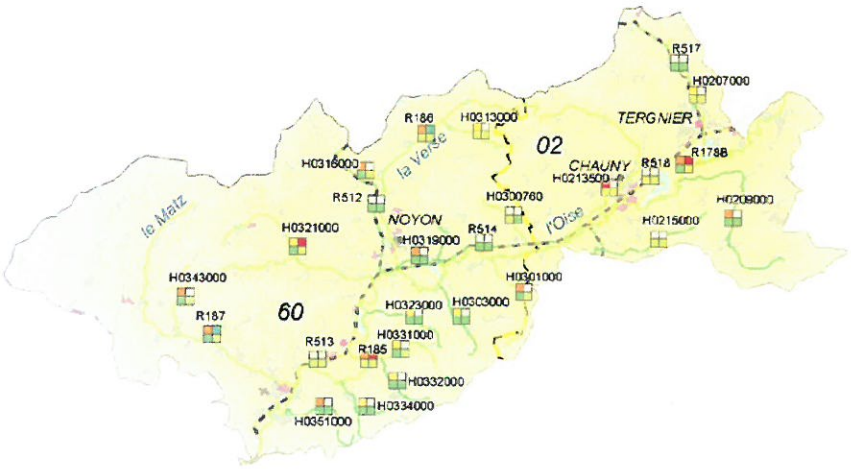

Légende :

Masses d'eaux superficielles

Côtière & Transition | Rivière | Plan d'eau

Naturelles

Artificielles

MEFM

Objectif d'état (ou potentiel) global pour 2015

Bon | Report

Détail sur l'objectif et l'état (ou potentiel)

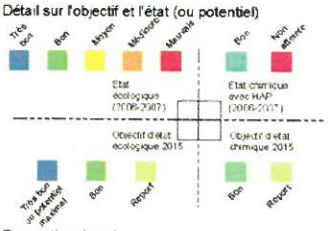

Occupation du sol

Captages en eaux superficielles

Baignades

Limites de département

Masses d'eaux souterraines

Objectif (délai d'atteinte du bon état)

2015 | 2021 | 2027

Etat 1995-2005

Bon état | Etat médiocre

Captages prioritaires du SDAGE

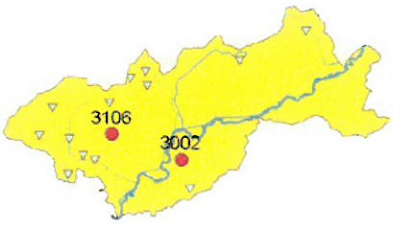

Masses d'eaux superficielles

0 5 10 Km

Masses d'eaux souterraines

0 10 Km

Principales actions à mettre en œuvre :

familles	n° MG	mesures clefs	Localisation		MO	SD
Réduction des pollutions ponctuelles						
Eaux usées des collectivités *23,5 M€*	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP - *particulièrement pour matière organique, azote et phosphore sur 1 STEP (2000-10 000 eh)* - *particulièrement pour l'azote et le phosphore sur une STEP (<2000 eh)*	R185 (Divette) R178B		C	
	4	Animations, diagnostic, suivi, connaissance de l'assainissement des collectivités - *étude du transfert du rejet de la STEP de Noyon dans l'Oise*	R186		C, E	
Eaux pluviales des collectivités *6,2 M€*	7	Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités - *collecte et stockage des rejets pluviaux*	R185		C	
Industries et artisanats *10 ,5 M€*	9	Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et de l'artisanat - *amélioration traitement de deux stations d'épuration industrielle (chimie et mécanique)*	R178b		I	●
Réduction des pollutions diffuses agricoles						
Apports de fertilisants et pesticides *11,4 M€*	15	Réduction des apports en pesticides par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	UH	■	A, E	●
	16	Diminution des pertes de pesticides lors des manipulations	R185, 186, 187	■	A	●
	17	Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers	R186	■	C,P	●
	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides et/ou fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière,… - *en priorité dans les secteurs vulnérables des AAC stratégiques du SDAGE*	UH	▲	A, E	●
Transferts *6,3 M€*	21	Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN) - *mise en place conditionnée aux limites des cycles culturaux*	UH	■	A	
	22	Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières - *extension à tous les cours d'eau au-delà de la conditionnalité*	R185, 186, 187		A	
	23	Développement d'aménagements et de pratiques agricoles réduisant les pollutions par ruissellement, érosion ou drainage	R186, 187		A	●
Protection et restauration des milieux						
Rivières *5 M€*	25	Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau - *restauration de la dynamique fluviale naturelle (R185, 187, amont R186) ; reconstitution d'une ripisylve (amont R186)*	amont R186, R187, R185		C, P	
	27	Actions spécifiques visant la diversification des habitats (frayères) et/ou la préservation des espèces - *recréation, diversification des habitats (R186, 187) ; gestion de frayères à brochet (R185, 178B)*	R178B, 185, 186, 187		C, P	
	28	Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau - *reconnexion des annexes hydrauliques*	R178B		C, P	
Zones humides et littoral *0,6 M€*	31	Entretien et/ou restauration de zones humides - *notamment prairies alluviales de la vallée de l'Oise*	R185, 178B		C, P	
Connaissance						
Connaissance *0,6 M€*	39	Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'action visant leur réduction	R178B, 185, 186, 187		C, I, E	●
Total = 64 M€						

Signale des actions contribuant à protéger ▲ les captages, ■ les nappes, ■ le littoral ; ● menées explicitement pour réduire les rejets de substances dangereuses

Maîtres d'ouvrages : E = Etat et ses établissements publics, C = Collectivités et leurs établissement publics, I = Industriels & artisans, A = Agriculteurs, P = Propriétaires

* ce coût représente le total des coûts de toutes les mesures de chaque famille (et pas seulement ceux des mesures clefs affichées)

4

V013

unité hydrographique SERRE

1747 km² | 82 600 habitants | 1184 km de cours d'eau

La qualité biologique est mauvaise sur le Vilpion (R180) du fait de l'hydromorphologie et de la qualité de l'eau ; elle est satisfaisante sur les autres masses d'eau.

L'amélioration de la qualité physico-chimique et chimique (présence de pesticides d'origine agricole) est nécessaire à l'aval de la Serre (R180, 183) et sur la Souche (R182). La lutte contre l'érosion (R179 et 180, amont de la Serre), la restauration de la dynamique fluviale naturelle et de la diversité des habitats sur l'ensemble du bassin ainsi que la préservation des milieux humides à fort intérêt patrimonial (marais de la Souche) sont les enjeux importants de cette unité.

La masse d'eau souterraine 3206, fortement contaminée, est particulièrement vulnérable le long des vallées alluviales de la Serre et de la Souche ; les captages des alentours de Laon, Crécy-sur-Serre et Marle devront être particulièrement protégés du fait de l'absence d'une protection naturelle.

Légende :

Masses d'eaux superficielles

Côtière & Transition | Rivière | Plan d'eau

Naturelles

Artificielles

MEFM

Objectif d'état (ou potentiel) global pour 2015

Non | Report

Détail sur l'objectif et l'état (ou potentiel)

Très bon | Bon | Moyen | Médiocre | Mauvais | Bon | Non atteint

État écologique (2006-2007) | État chimique avec HAP (2006-2007)

Objectif d'état écologique 2015 | Objectif d'état chimique 2015

Très bon ou potentiel maximal | Bon | Report | Bon | Report

Occupation du sol

Terres arables | Zones industrielles ou commerciales | Zones urbaines | Forêts

Captages en eaux superficielles

Baignades

Limites de département

Masses d'eaux souterraines

Objectif (délai d'atteinte du bon état)

2015 | 2021 | 2027

Etat 1995-2005

Bon état | Etat médiocre

Captages prioritaires du SDAGE

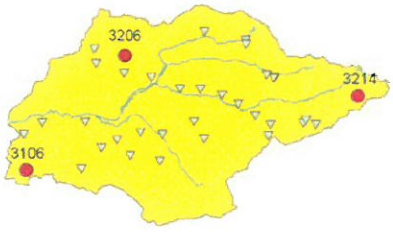

Masses d'eaux superficielles

0 5 10 Km

Masses d'eaux souterraines

0 10 Km

Principales actions à mettre en œuvre :

familles	n° MG	mesures clefs	localisation		MO	SD
Réduction des pollutions ponctuelles						
Eaux usées des collectivités *15,5 M€**	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP - *particulièrement pour l'azote et le phosphore sur trois STEP (2 000-10 000 eh) et 1 STEP (< 2000 eh)*	R180, 182, 183		C	
Industries et artisanats *1,7 M€**	8	Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et de l'artisanat - *étudier les possibilités de limiter l'impact d'une industrie (Agro alimentaire)*	R183		I	
Elevages *1,4 M€**	15	Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage - *pour les élevages les plus pénalisants, hors zone vulnérable*	R179		A, E	
Réduction des pollutions diffuses agricoles						
Apports de fertilisants et pesticides *32 M€**	16	Réduction des apports en pesticides par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	3206	■	A, E	●
	17	Diminution des pertes de pesticides lors des manipulations	UH	■	A	●
	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides et/ou fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière,… - *en priorité dans les secteurs vulnérables des AAC stratégiques du SDAGE*	UH	▲	A, E	●
Transferts *5,9 M€**	21	Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN) - *mise en place conditionnée aux limites des cycles culturaux*	3206	■	A	
	22	Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières - *extension à tous les cours d'eau au-delà de la conditionnalité*	UH		A	
	23	Développement d'aménagements et de pratiques agricoles réduisant les pollutions par ruissellement, érosion ou drainage	R179, 180		A	●
Protection et restauration des milieux						
Rivières *8 M€**	25	Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau - *entretien/plantation des ripisylves répartis sur le bassin* - *maîtrise de l'élevage sur les berges des cours d'eau*	UH R179, 181		C,P A	
	27	Actions spécifiques visant la diversification des habitats (frayères) et/ou la préservation des espèces - *gestion de frayères à truites* - *gestion de frayères à brochet*	R179 R183		C, P	
	28	Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau - *reconnections d'annexes hydrauliques* - *identification des besoins*	R182 R179, 180, 181, 183		C, P	
Zones humides et littoral *0,7 M€**	31	Entretien et/ou restauration de zones humides - *notamment les Landes de Versigny et le marais de la Souche*	R182		C, P	
Gestion quantitative						
Prélèvements	35	Réductions des prélèvements d'eau	R182	■	C, I, A	
Connaissance						
Connaissance *0,3 M€**	39	Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'action visant leur réduction	R180, 182, 183		C, I, E	●
autres : 1,7 M€ ; **Total = 68 M€**						

Signale des actions contribuant à protéger ▲ les captages, ■ les nappes, ■ le littoral ; ● menées explicitement pour réduire les rejets de substances dangereuses

Maîtres d'ouvrages : E = Etat et ses établissements publics, C = Collectivités et leurs établissement publics, I = Industriels & artisans, A = Agriculteurs, P = Propriétaires

* ce coût représente le total des coûts de toutes les mesures de chaque famille (et pas seulement ceux des mesures clefs affichées)

Extrait du SDAGE Bassin de la Seine et cours d'eau côtiers - extrait du tableau 5 : Objectifs de qualité et de quantité retenus pour les masses d'eau souterraines

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau souterraine	OBJECTIFS D'ETAT GLOBAL	ECHEANCE	OBJECTIFS CHIMIQUES			OBJECTIFS QUANTITATIFS		TENDANCE à la hausse des concentrations en NO3 A INVERSER	Zones "eau de surface" potentiellement soumises à des déséquilibres locaux - maj 2009	justification de la prolongation du délai		normes et valeurs seuils par MESO et origine (DCE, nationale, spécifique) et selon paramètres RNABE		
				objectif qualitatif	délai	paramètres du risque de non atteinte du bon état	objectif quantitatif	délai					Normes DCE (et directive fille eau souterraine)	Normes nationales	Normes spécifiques (AEP, NQE ESU)
3206	CRAIE DE THIERACHE LAONNOIS-PORCIEN	Bon état	2021	Bon état chimique	2021	NO3, Pest	Bon état	2015		Riv. La Serres; Marais de la Souche et forêt de Samoussy	inertie	inertie du milieu, impossibilité sociale prise en compte des problèmes de captages AEP fortement contaminés par les	NO3: 50mg/l; Pest: 0,1µg/l/substance et 0,5µg/l somme		

Protections et inventaires du patrimoine naturel et paysager, risques naturels

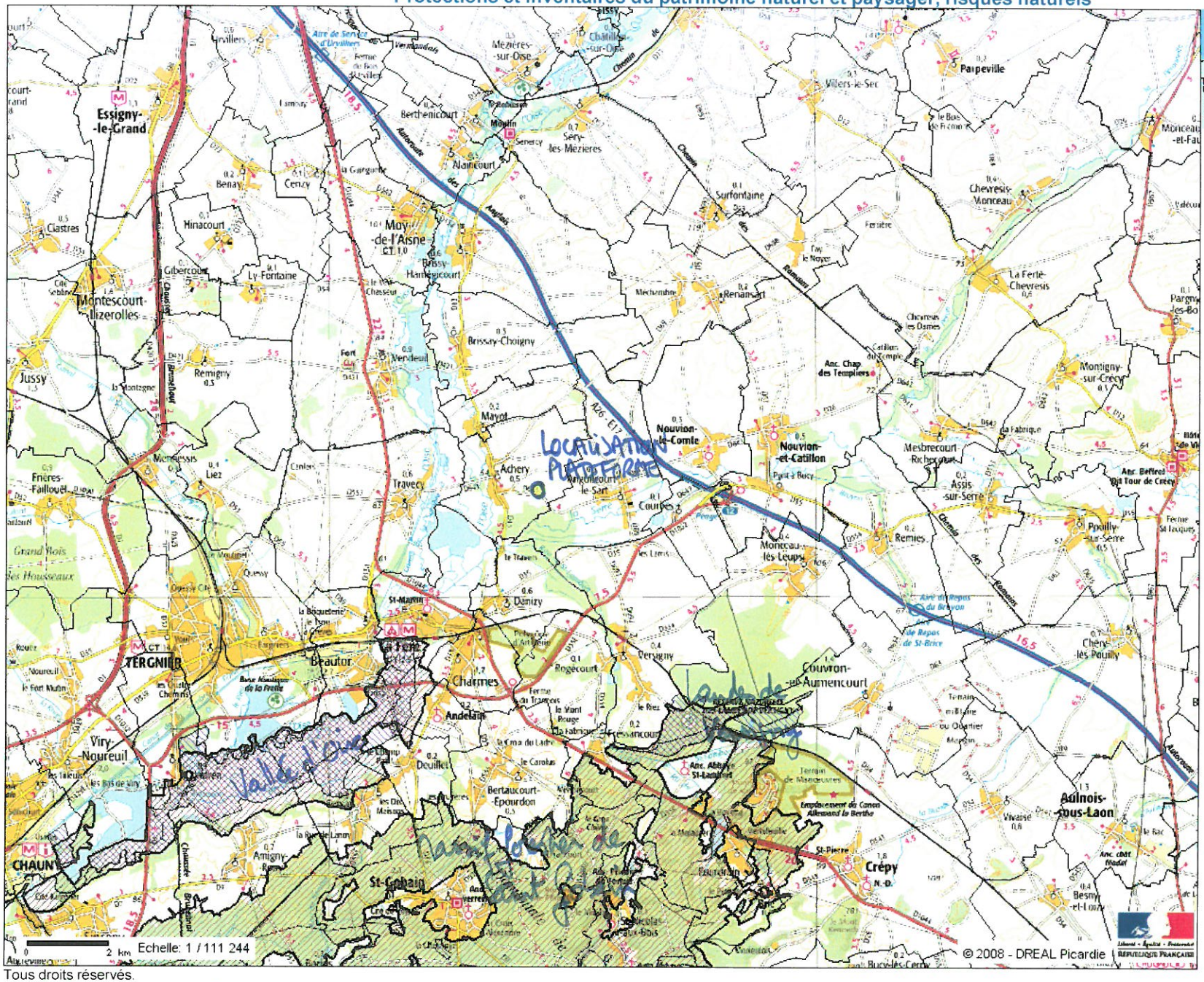

Contenu de la carte

Natura 2000
- ZPS
- ZSC

Transport fluvial
- Canal Seine Nord Europe bandup

Délimitations
- Préfectures
- Département
- Commune
- Région

Fonds
- Scan 1/100 000

RESEAU NATURA 2000 - CARTE ET FICHES

Tous droits réservés.
Document imprimé le 22 Octobre 2013, serveur Carmen v2, http:// carmen.developpement- durable.gouv.fr, Service: DREAL Picardie.

MOYENNE VALLEE DE L'OISE

(zone de protection spéciale)

Fiche d'identité du site

Statut : ZPS
Code : FR2210104
Superficie : 5626 ha
Structure porteuse du DOCOB : Entente Oise Aisne
Opérateur ou animateur technique : Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie

Râle des genêts - Crex crex © cc-by-sa.3.0.Serguey.Yeliseev

Enjeux et objectifs de conservation

La moyenne vallée de l'Oise : un corridor écologique incontournable !

Le périmètre de cette ZPS est caractérisé par un système alluvial hébergeant de grandes étendues de prés de fauche ponctuées de nombreuses dépressions, mares et fragments de bois alluviaux. Les habitats les plus rencontrés sont les prés de fauche peu fertilisés et inondables et les prés de fauche plus rarement inondés et très faiblement fertilisés. Les végétations aquatiques et amphibies satellites (dépressions humides, mares,...) comprennent également plusieurs habitats d'intérêt patrimonial pour la Picardie. Plus ponctuellement, les bois alluviaux à Orme lisse, les prés tourbeux relictuels à Molinies (prés à Selin à feuilles de Carvin et Jonc à tépales obtus) confèrent un grand intérêt à certaines entités de la vallée.

Au total, près de 200 espèces d'oiseaux ont été recensées en Moyenne vallée de l'Oise. L'intérêt ornithologique est d'abord lié aux prairies humides et aux milieux proches (friches et mégaphorbiaies humides). Certains boisements et petites pièces d'eau (bras-morts, mares…) accueillent eux aussi des espèces intéressantes.

Les espèces à fort enjeu de préservation sont les espèces nicheuses sur le site.

Le Râle des Genêts (*Crex crex*)

Menacé au niveau mondial, chaque noyau de reproduction en Europe doit être conservé. La vallée de l'Oise fait partie d'un réseau de sites favorables sans lequel la conservation du Râle des genêts (*Crex crex*) ne pourra être assurée. Espèce phare de la vallée de l'Oise, elle occupe ici environ 1200 ha de prairies de fauche, son habitat presque exclusif de niche et de chasse. Les effectifs sont compris entre 3 à 26 individus, nichant de mai à août sur le site.

Il s'agit de préserver et de développer les prairies de fauche, pour favoriser la conservation et si possible l'augmentation des effectifs dans la vallée. C'est l'habitat de l'espèce qui est concerné par une gestion adaptée au maintien de l'espèce : maintien d'une activité d'élevage dans les exploitations, fauche tardive des prairies, restauration des prairies de fauche par reconversion de peupleraies, création de bandes abris entre les près de fauche…

La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

L'espèce est en déclin net dans toute l'Europe, déclin légèrement moins marqué en France. Sur le site, la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) occupe des habitats de haies au sein d'entités bocagères. L'essentiel des terrains de reproduction et de chasse sont donc des terrains agricoles.

Conserver et recréer des milieux favorables en favorisant les pratiques d'entretien des milieux : l'entretien et la restauration de haies buissonnantes apparaît comme la mesure prioritaire.

La Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)

Vulnérable et en grand déclin en Europe, la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) niche régulièrement sur le littoral picard, beaucoup plus occasionnellement en vallée de l'Oise. Elle est particulièrement liée aux grandes étendues de prairies humides, milieux rares et menacés par des opérations de drainage important.

Les mesures favorables à la conservation de cette espèce sur le site passe par le maintien d'une structure de paysages ouverts et le maintien d'arbres morts.

MENACES SUR LE SITE

- **dégradation voire disparition des habitats de nidification (prairies, bocages…) par des opérations de gestion inadaptées**
- **ouvrages pouvant occasionner la disparition d'individus (lignes électriques dangereuses par exemple)**

Grâce à une mosaïque d'habitats humides remarquable, la moyenne vallée de l'Oise représente un important réservoir de niches favorables à des espèces emblématiques et fortement menacées, mais aussi une véritable halte pour de nombreuses espèces migratoires, empruntant ce corridor écologique presque chaque année.

PRAIRIES ALLUVIALES DE L'OISE DE LA FERE A SEMPIGNY

(zone spéciale de conservation)

Fiche d'identité du site

Statut : ZSC
Code : FR2200383
Superficie : 3013 ha
Structure porteuse du DOCOB : Entente Oise Aisne
Opérateur ou animateur technique : Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie

Prairies alluviales de l'Oise de la Fère à Sempigny © CREN Picardie

Enjeux et objectifs de conservation

La moyenne vallée de l'Oise : une grande diversité d'espèces en voie de disparition

Le site forme un ensemble exceptionnel représentant l'un des derniers grands systèmes alluviaux inondables d'Europe occidentale. Il englobe un réseau d'habitats humides de vaste superficie : prés de fauche et leurs mosaïques d'habitats aquatiques et amphibies, lambeaux ponctuels de boisements alluviaux à Orme lisse, marais de Dampcourt…Les intérêts écologiques spécifiques qui en découlent sont de ce fait très importants et sont justifiés par l'existence d'une flore remarquable (flore alluviale spécifique, nombreuses espèces rares et menacées…) et d'une faune exceptionnelle (nombreux oiseaux protégés, des papillons, libellules…).
Les prairies alluviales de la moyenne vallée de l'Oise sont également reconnues au niveau européen pour leur intérêt avifaunistique : le site est inventorié en ZICO et en ZPS pour le réseau Natura 2000. Certains habitats représentent des enjeux de conservation prioritaires sur le site.

La saulaie blanche riveraine

Toutes les forêts alluviales des grands fleuves sont très menacées en Europe, en France et, tout particulièrement, en Picardie. La saulaie blanche riveraine est ainsi l'habitat prioritaire du site. On parle ici d'une végétation relicte : dont la présence ne s'explique que par des conditions climatiques anciennes disparues. On trouve ainsi sur les bords de l'Oise des Saules cendrés (*Salix cinerea*), des Saules blancs (*Salix alba*) et quelques Aulnes (*Alnus glutinosa*). La présence de saulaies est naturellement assurée si les pratiques de gestion de la rivière ne changent pas profondément (maintien du caractère inondable de la vallée, conserver la dynamique de l'Oise tel que le creusement des berges, la formation de bancs sablo-vaseux…).

Les prairies de fauche mésophiles mésotrophes

Végétations rares en Europe, ces prairies de fauche ne sont actuellement connues en Picardie que dans la moyenne vallée de l'Oise. Les espèces spécifiques de la région sont le Gaillet jaune (*Galium verum*), la Luzule champêtre (*Luzula campestris*), l'Orge faux-seigle (*Hordeum secalinum*) ou encore le Brome mou (*Bromus mollis*). Dans la vallée, ces habitats sont très menacés car leur faible inondabilité les rend vulnérables à une mise en culture et à la fertilisation. Les objectifs de conservation passent par l'entretien des surfaces d'habitats en bon état et la restauration des secteurs les plus dégradés. Les prairies de fauches de la moyenne vallée de l'Oise sont également le milieu de vie du **Cuivré des marais** : ce papillon représente un enjeu prioritaire au regard de sa rareté et des menaces qui pèsent sur ses populations. *La conservation de cette espèce, qui se reproduit de mai à août, passe par une fauche tardive des prairies.*

La végétation amphibie à Pulicaire commune et Ratoncule naine

Cette végétation très rare et très originale est présente en Picardie uniquement en vallée de l'Oise. Le groupement à Pulicaire commune (*Pulicaria vulgaris*) et Ratoncule naine *(Myosurus minimus*), que l'on rencontre dans quelques chemins d'accès aux prairies, donne au site un intérêt supplémentaire. *La préservation de l'habitat passe donc par la conservation du réseau de chemins du site et par une gestion adéquate (éviter les désherbants, le remblaiement…).*

MENACES SUR LE SITE

- **la pollution des eaux : le risque d'eutrophisation de l'ensemble du site est important**
- **la conversion de l'habitat en cultures et zone pâturage intensif**
- **la pression anthropique (surtout déblais sur la prairie tourbeuse)**

Du lit mineur jusqu'aux coteaux qui la bordent, cette plaine inondable constitue une entité paysagère et écologique originale, unique en Picardie.

FORET PICARDE : MASSIF DE SAINT GOBAIN
(zone de protection spéciale)

Fiche d'identité du site

Statut : ZPS
Code : FR2212002
Superficie : 11771 ha
Structure porteuse du DOCOB : Etat
Opérateur ou animateur technique : DDT de l'Aisne

Martin pêcheur Alcedo Atthis © cc-by-sa.3.0.Mareck.Szczepanek

Enjeux et objectifs de conservation

Le massif forestier de St-Gobain, promontoire des plaines du Laonnois apprécié d'une riche avifaune

Les forêts domaniales de Saint-Gobain et Coucy-Basse représentent l'un des plus vastes complexes forestiers de Picardie. Elles occupent une importante butte témoin du rebord septentrional de la côte de l'Ile de France. Cette butte domine d'une centaine de mètres les plaines du Laonnois ; elle présente un relief marqué et est entrecoupée de vallons étroits et sinueux. Les vallées de Saint-Nicolas-aux-Bois et de Prémontré entaillent plus fortement le massif. Celui-ci, occupé sur un peu plus de la moitié de sa surface par de la hêtraie, intègre une grande part des potentialités forestières et biologiques des sols et du climat du Tertiaire parisien.

Le massif forestier de Saint-Gobain et Coucy-Basse constitue un ensemble écologique remarquable du fait de ses dimensions et est caractérisé par une avifaune nicheuse diversifiée.

Le Pic Mar (*Dendrocopos medius*)

Le Pic mar est inféodé aux vieilles chênaies matures et âgées (diamètre supérieur à 40 - 50 cm à 1 m 30 de hauteur, ce qui correspond globalement à des chênaies de plus de 100 ans). La présence de cet oiseau requiert des peuplements riches en vieux chênes (plus de 20 chênes de diamètre important par hectare, sur des surfaces assez grandes, de 10 ha environ). *La population actuelle est assez importante sur la forêt et la représentation spatiale peut être très forte dans les peuplements de gros bois comme sur le massif de Coucy-Basse.*

Le Pic Noir (*Dryocopus martius*)

La présence du Pic noir est très fortement corrélée aux peuplements de hêtres (éventuellement de pins) de plus de 40 cm de diamètre, où il niche. Il utilise des peuplements plus hétérogènes pour chasser. L'enjeu de conservation est fort pour cette espèce. *En raison du réchauffement climatique, la part occupée par le hêtre en forêt pourrait progressivement diminuer, au profit du chêne sessile. Le Pic noir est actuellement moyennement représenté sur le massif. La réduction progressive du Hêtre peut donc conduire à une diminution significative de la population.*

La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

La Pie-grièche écorcheur est présente dans les prairies agricoles bordées de haies avec la présence importante d'épineux comme l'Aubépine et le Prunellier. Pour trouver sa nourriture (insectes), elle a également besoin d'une haute strate herbacée. Son habitat est lié aux pratiques agricoles. *Sa conservation est donc liée au maintien de zones d'élevage (prairies, pâtures) avec un système de haies et de bosquet.*

La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

La Bondrée apivore est bien présente sur l'ensemble de la ZPS, où les données d'observations indiquent une présence régulière. Cet oiseau apprécie la juxtaposition de milieux différents. *Le massif de Saint-Gobain Coucy-Basse présente donc un habitat favorable à la Bondrée apivore, qu'il convient de préserver.*

MENACES SUR LE SITE

- **disparition d'habitats favorables à la nidification des oiseaux**
- **dérangement des espèces pendant la période de reproduction**

Sur le massif de St-Gobain, la préservation des populations d'oiseaux passe par une gestion adéquate. Pour la conservation des pics, il s'agit de maintenir un réseau de vieux bois, habitats favoris de l'espèce.

MASSIF FORESTIER DE SAINT-GOBAIN
(zone spéciale de conservation)

Fiche d'identité du site

Statut : ZSC
Code : FR2200392
Superficie : 434 ha
Structure porteuse du DOCOB : Etat
Opérateur ou animateur technique : ONF

Enjeux et objectifs de conservation

Le massif forestier de St-Gobain, véritable butte témoin où s'entremêlent richesses faunistiques et floristiques

Le massif forestier de St-Gobain, représentatif de la région naturelle du Laonnois, est exceptionnel. Il intègre un grand nombre d'habitats forestiers sur terrains tertiaires et leurs satellites (petits habitats périphériques internes ou externes à la forêt comprenant des pelouses, lisières, marais et étangs, d'anciennes carrières et leurs cavités, des ruisseaux et des sources). L'originalité de ce massif boisé est renforcée par les diverses affinités climatiques qui s'additionnent au sein d'un même espace. De fait, les habitats remarquables s'accumulent : forêts froides de pente, hêtres sur sols calcaires à caractère montagnard, aulnaies-frênaies rivulaires…

Le complexe de forêts alluviales et chênaie pédonculée

L'inventaire des stations forestières a permis de mettre en évidence une importante modification de cet habitat. Le long des cours d'eau, les bourrelets de curage sont souvent colonisés par des semis de hêtre. En bordure des rus, seuls quelques lambeaux présentent encore les caractéristiques écologiques et floristiques de cet habitat. Ces zones hébergent d'ailleurs quelques espèces végétales rares et protégées en Picardie : la Dorine à feuilles alternes (*Chrysosplenium alternifolium*), la Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*).

Dans les secteurs les mieux conservés, la diversité spécifique d'espèce peut être importante. La structure du peuplement est complexe: présence de lianes (*Clematis vitalba*), nombreux semis, structure parfois irrégulière...

Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

Espèce à fort enjeu patrimonial, la majorité des cavités du site abritent des populations hivernantes de Petit Rhinolophe. Connue dans presque toutes les régions françaises, cette chauve-souris est absente de la région Nord et la limite nord-ouest de sa répartition se situe en Picardie. Les secteurs de Retz, Compiègne, Laigue et le massif de Saint Gobain semblent abriter une population assez importante. Bien que son habitat privilégié est plutôt constitué de paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats (boisements feuillus, prairies, vergers, haies, ripisylves…), l'espèce semble profiter et s'accommoder de ces grands ensembles forestiers. Les populations sur le massif de St-Gobain semblent même être en phase de croissance. La protection des cavités contribue à cet effet, mais il aussi important de pouvoir agir sur les colonies de parturition, en général située dans des combles de bâtiments(peu ou pas de dérangement, maintien de l'accessibilité, pas de traitement des charpentes, etc) et les sites d'hibernation (poursuivre (fermeture des cavités pour limiter le dérangement)..

La forêt de pente

Véritable « micro-habitat », cette formation boisée occupe une véritable gorge étroite qui entaille la corniche lutétienne sur une profondeur de cinquante mètres environ, sous un microclimat frais et humide. Evoluant en peuplement mélangé et irrégulier, l'Erable, le Frêne et l'Orme constituent la strate arborée. La présence d'espèces rares est à noter, avec une fougère, l'Aspidie à cils raides (*Polystichum setiferum*) et l'Orme de montagne (*Ulmus glabra*) ; de même, une riche bryoflore (population de mousses) diversifiée se développe sur les blocs calcaires frais et ombragés des pentes.

MENACES SUR LE SITE

- **pollution (apports de détritus, rejets urbains…)**
- **gestion forestière intensive (coupes à blanc, éclaircissement…)**
- **curage des cours d'eau (perturbant également habitats et espèces des berges)**
- **surfréquentation des sites sensibles (habitats du Petit Rhinolophe, forêt de pentes..)**

Véritable sanctuaire de biodiversité, le massif de St-Gobain est aussi un lieu de vie où se mêlent activités de nature, randonnée pédestres, exposition photos, autant d'activités à intégrer à la préservation de ce remarquable patrimoine.

Landes de Versigny

Fiche d'identité du site

Statut : ZSC
Code : FR2200391
Superficie : 233 ha
Structure porteuse du DOCOB : Etat
Opérateur ou animateur technique : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Drosera à feuilles rondes Drosera rotundifolia © T. Rigaux

Enjeux et objectifs de conservation

Milieu naturel rare en Picardie, le site des Landes de Versigny tire son caractère exceptionnel de la présence de landes à bruyères.

A la confluence du pays Marlois, plaine crayeuse, et du pays Laonnois, parsemé de buttes sableuses, les Landes de Versigny se caractérisent en partie par la présence de nombreuses landes en régression dans le nord-ouest de la France. Classé Réserve naturelle en 1995, le site abrite une série exceptionnelle de landes sèches, de landes humides, de tourbières et de petits systèmes forestiers.

La diversité des groupements confère donc un intérêt écologique remarquable au site pour la flore (11 espèces protégées) et la faune (oiseaux nicheurs rares, nombreuses espèces de libellules, papillons…).

Certains habitats d'intérêt communautaire présentent un enjeu de conservation prioritaire.

La Lande sèche à Callune

La Callune (*Calluna vulgaris*), ou « fausse bruyère » affectionne les sols secs et sableux et se développent sur environ 3 à 5 ha du site, sous forme de petits buissons. La Callune évolue au détriment du Genêt poilu (*Genista pilosa*), petit arbrisseau fortement menacé de disparition dans la région. Cet habitat est particulièrement apprécié par la Decticelle des bruyères (*Metrioptera brachyptera*), sauterelle à l'armure dorée et métallique. Une autre espèce spécifique et menacée apprécie cet habitat : l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus europaeus*), un oiseau rarement observé à cause de son camouflage, qui chante au crépuscule et chasse les papillons de nuit. *Une gestion stricte est menée sur ce site (fauche, pâturage, déboisement...) afin de conserver un milieu ouvert et diversifié.*

Les pelouses acides

Ces végétations des sols sableux se composent de plantes de petite taille dont la floraison est souvent précoce (mai-juin). La Violette des chiens (*Viola canina*) et l'Oeillet couché (*Dianthus deltoides*), espèces menacées de diparition en Picardie, sont typiques de ces pelouses présentes dans les pâtures des domaines de Terre-Neuve et des Usages de Versigny. On peut également y observer le Lézard des souches (*Lacerta agilis agilis*), appartenant à la Liste rouge des espèces menacées en France. Une pelouse à Molinie bleue (*Molinia coerulea*) se développe également, et dans les endroits les plus humides apparaissent la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*), le Cirse d'Angleterre (*Cirsium dissectum*) ou encore la Laîche déprimée (*Carex demissa*), trois espèces exceptionnelles en Picardie. Les floraisons y sont alors magnifiques, ce qui n'est pas pour déplaire à l'Ecaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*), papillon qui aime se nourrir sur les Cirses. *Une bonne conservation passe ici par des opérations de restauration des pelouses en cours de boisement. On note sur l'ensemble du site des opérations d'étrepage, une méthode peu fréquente qui consiste à décaper les couches superficielles du sol afin de remettre à la lumière les graines des plantes qui y sont enfouies. Les résultats sont très intéressants : les landes et pelouses humides ont ainsi connu les plus fortes progressions de superficie.*

La tourbière à Linaigrette vaginée et Sphaignes

Au centre d'une dépression et baignée par une nappe d'eau acide, cette tourbière est rarissime dans les plaines de France. Fortement menacées de disparition, on retrouve la Linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*), plante protégée en Picardie. Elle se développe au milieu de bombements de Sphaignes (*Sphagnum fallax*), mousses des eaux acides à l'origine de la formation de tourbe (matière combustible issue de la décomposition de végétaux). On rencontre également dans cette tourbière la rarissime Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), petite plante carnivore, seulement présente dans quelques tourbières de l'Aisne. On note enfin aux abords de cette tourbière exceptionnelle la présence d'une Bétulaie à Sphaignes, tout aussi rare en Picardie : le Bouleau pubescent (*Betula pubescens*) se développe, de manière éparse, sur un sol tapissé de Sphaignes (*Sphagnum fallax*), ce qui en fait son caractère original. *Le maintien des habitats et leur restauration sont indispensables à la conservation de la Tourbière.*

MENACES SUR LE SITE

Abandon de gestion (fauche, pâturage..) qui entraîne la fermeture de la lande et l'évolution naturelle vers le boisement / phénomène d'assèchement de la tourbière par des opérations de drainage, qui entraîne l'accélération de la colonisation par les ligneux / forte fréquentation de sangliers dans la bétulaie provoquant le piétinement des tapis de sphaignes, qui n'ont pas le temps nécessaire pour se réinstaller.

Paysage original de landes « sauvages », il s'agit aujourd'hui de conserver et de restaurer l'une des dernières réserves de landes à bruyères picardes.

CARTE DES COMPOSANTES DE LA TVB DU SRCE DE PICARDIE - LÉGENDE

Version soumise à consultation

CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Réservoirs de biodiversité

- Réservoir de biodiversité des cours d'eau
- Réservoirs de biodiversité chiroptérlogique : site d'hibernation
- Réservoirs de biodiversité chiroptérlogique : site de parturition
- Réservoirs de biodiversité chiroptérlogique : site de parturition et hibernation
- Réservoir de biodiversité

Corridors de la sous-trame littorale

- Cordon de galet
- Dune grise
- Estran / dune vive
- Falaise
- Schorre
- Corridor littoral du SRCE Nord-Pas-de-Calais

Corridors de la sous-trame des milieux ouverts calcicoles

- Corridor des milieux ouverts calcicoles
- Corridor des milieux calcicoles des SRCE voisins

Corridors de la sous-trame herbacée humide

- Corridor herbacé alluvial des cours d'eau
- Autre corridor herbacé humide
- Corridor alluvial des SRCE voisins

Corridors de la sous-trame herbacée

- Corridor prairial et bocager
- Corridor prairial des SRCE voisins

Corridors de la sous-trame arborée

- Corridor arboré
- Corridor arboré des SRCE voisins

Corridors valléens multitrames (cf NB 3)

- Corridor valléen multitrame
- Corridor valléen multitrame en contexte urbain
- Cours d'eau permanent dont grand cours d'eau navigable et canal

ANNOTATIONS

626 Réservoirs de biodiversité

Typologie des corridors

- Corridor fonctionnel
- Corridor à fonctionnalité réduite

ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS

Eléments fragmentants des corridors littoraux

- Coupure urbaine
- Coupure boisée

Eléments fragmentants des corridors des milieux ouverts calcicoles

- Coupure urbaine
- Coupure boisée
- Coupure agricole

Eléments fragmentants des corridors herbacés humides

- Coupure urbaine
- Zone de plus grande densité en milieux herbacés des corridors herbacés humides recoupée par des infrastructures routières ou ferroviaires importantes
- Zone de plus grande densité en milieux herbacés des corridors herbacés humides recoupée par des canaux

Eléments fragmentants des corridors arborés

- Infrastructure fractionnante
- Coupure arborée des réservoirs de biodiversité par les infrastructures de transport importantes et majeures
- Passage contraint au niveau d'un ouvrage sur une infrastructure linéaire
- Passage difficile dû au mitage par l'urbanisation
- Passage prolongé en cultures

Eléments fragmentants des corridors arborés et des milieux ouverts

- Route présentant des risques de collisions avec la faune

Eléments fragmentants de la sous-trame des milieux aquatiques

- Obstacle à l'écoulement (ROE V5 - 04/2013)

Typologie des éléments fragmentants

- Obstacle
- Point de fragilité

INDICATION DE L'OCCUPATION DU SOL

- Réservoir de biodiversité

Occupation du sol dans les réservoirs de biodiversité

- Arborée
- Herbacée dont complexes prairiaux
- Terre labourable cultivée
- Urbaine
- Autre

NB 1 : Certains réservoirs de biodiversité peuvent présenter une hétérogénéité à l'échelle du 1/100.000ème (comportant du bâti et des terres agricoles). La transcription de la cartographie à une échelle locali devra faire l'objet d'une définition plus précise des périmètres, en particulier dans les documents d'urbanisme. Dans ces documents, le SRCE ne modifie pas les zonages. Il ne réglemente pas les modes de gestion de l'espace. Notamment les zones classées A n'ont pas vocation à être modifiées par le SRCE.

NB 2 : Le SRCE ne remet pas en cause les dispositions des schémas des carrières, dont les zonages définis et cartographiés, en particulier les zones d'exception dérogeant au principe d'évitement.

NB 3 : Ces corridors ont été élaborés dans le cadre de ce SRCE, en région Picardie et dans la bande tampon interrégionale de 10 km.

- Limites régionales
- Limites départementales
- Limites communales

EXTRAIT SRCE - CARTE CONSULTATION

COMPOSANTES DE LA TVB DU SRCE DE PICARDIE -PLANCHE 20

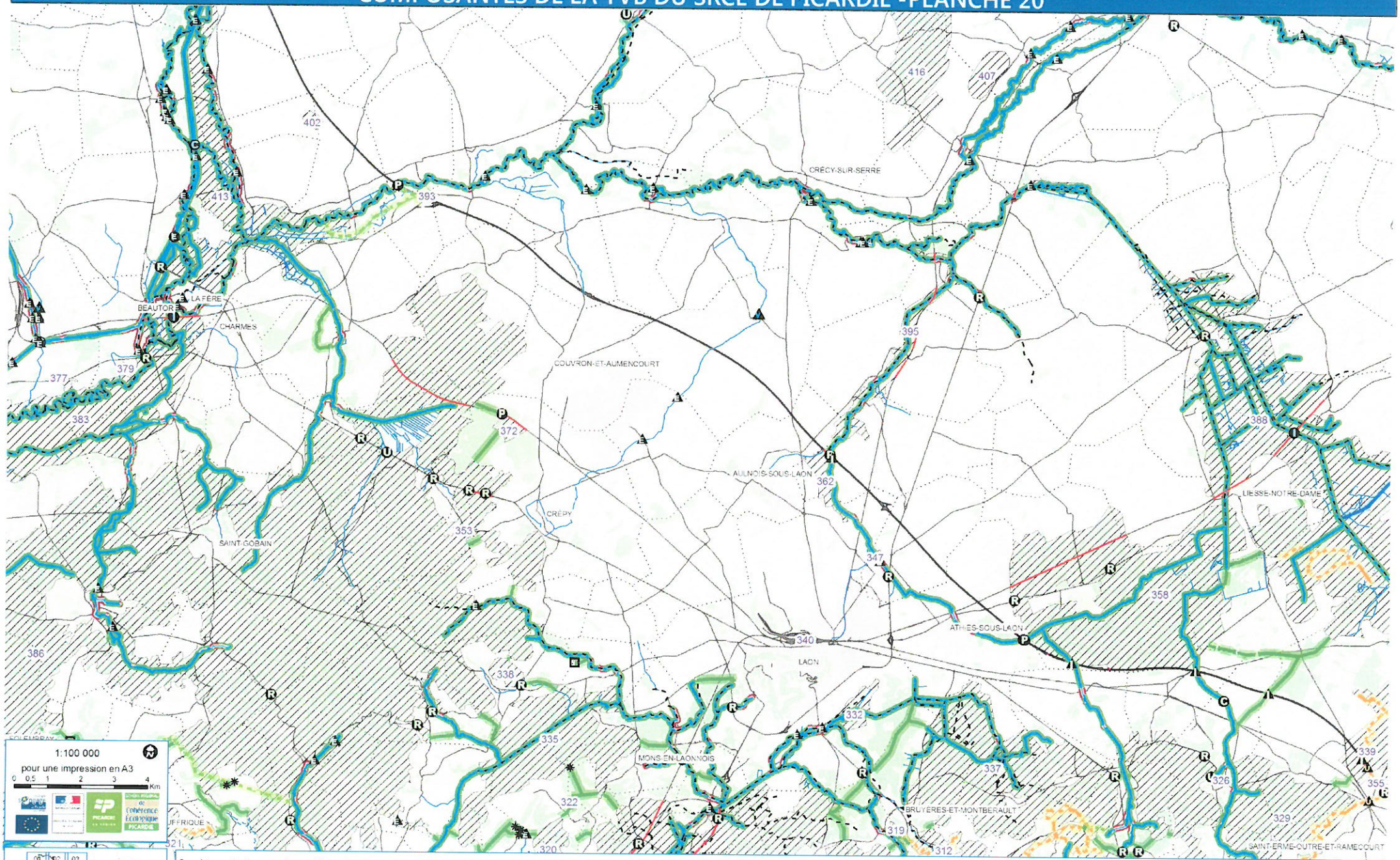

1:100 000

pour une impression en A3

0 0,5 1 2 3 4 Km

Corridors de la sous-trame littorale
- Cordon de galet
- Dune grise
- Estran / dune vive
- Falaise
- Schorre

Corridors de la sous-trame des milieux ouverts calcicoles
- Corridor des milieux ouverts calcicoles

Corridors de la sous-trame herbacée humide
- Corridor herbacé alluvial des cours d'eau
- Autre corridor herbacé humide

Corridors de la sous-trame herbacée
- Corridor prairial et bocager

Corridors de la sous-trame arborée
- Corridor arboré

Corridors valléens multitrames
- Corridor valléen multitrame
- Corridor valléen multitrame en contexte urbain

Corridors de la sous-trame des milieux aquatiques
- Cours d'eau permanent dont grand cours d'eau navigable et canal

Typologie des corridors
- Corridor fonctionnel
- Corridor à fonctionnalité réduite

Typologie des éléments fragmentants *

** Se référer à la légende détaillée pour plus de précisions*
- Obstacle
- Point de fragilité

Version soumise à consultation

OCCUPATION DU SOL DANS LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DU SRCE DE PICARDIE PLANCHE 20 BIS

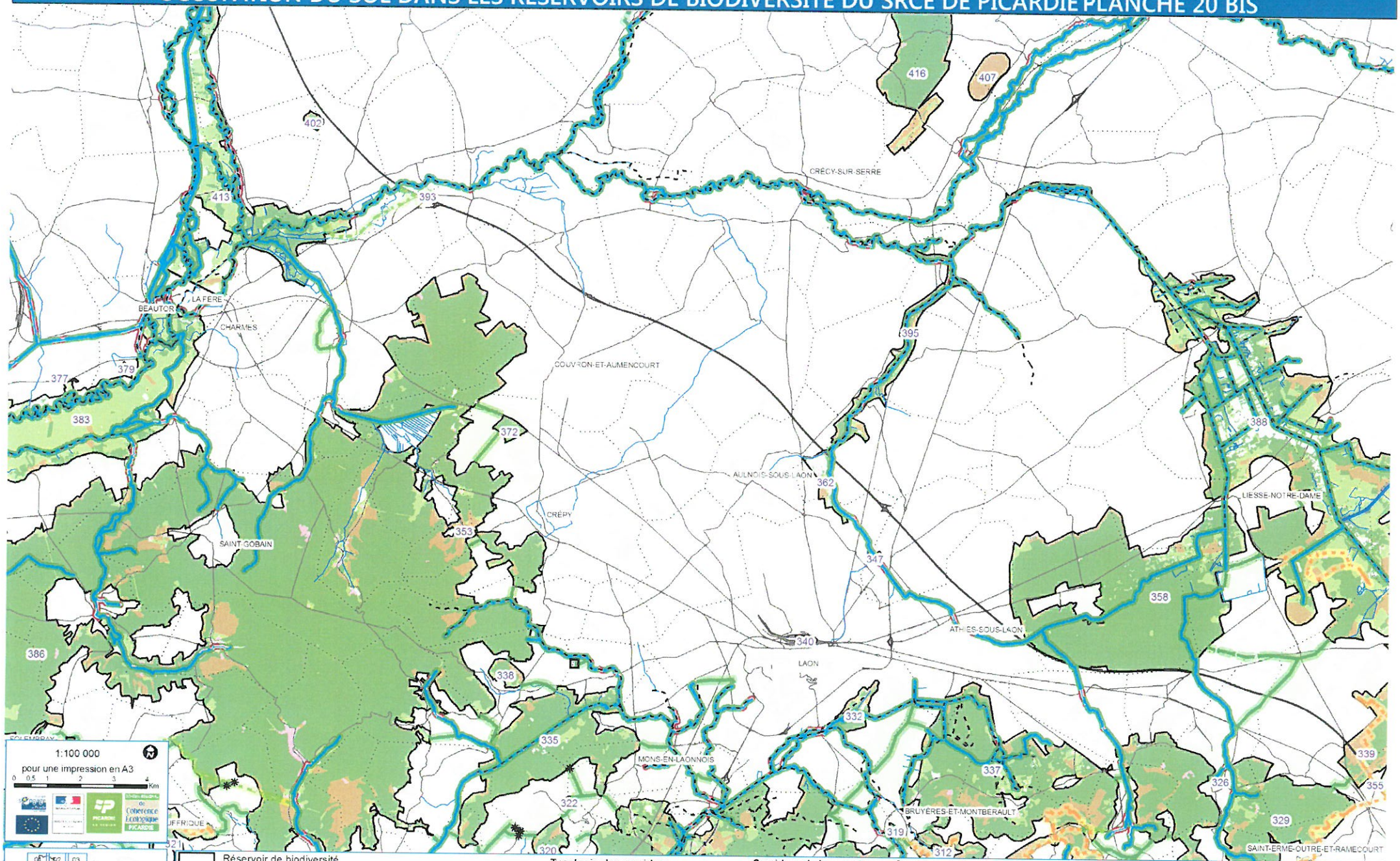

SCHÉMA RÉGIONAL

CLIMAT AIR ÉNERGIE

2020-2050

PICARDIE

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

ADEME

EXTRAITS DU SRCAE

Les orientations et dispositions du SRCAE Picardie

ENJEUX \ SECTEURS	BÂTIMENTS	TRANSPORTS & URBANISME
DES CONDITIONS DE VIE DURABLES POUR LES PICARDS	**ORIENTATION 1** La Picardie met en œuvre un plan massif de réhabilitation énergétique du bâtiment et soucieux de la qualité de l'air intérieur D1 : Mettre en place un programme public et global de promotion de l'efficacité énergétique D2 : Lutter contre la précarité énergétique D3 : Pérenniser et amplifier les conseils aux acteurs picards et y intégrer un volet sur la qualité de l'air intérieur	**ORIENTATION 2** La Picardie favorise une mobilité durable par ses politiques d'aménagement D1 : Développer l'urbanisation près des points d'accès aux transports collectifs et promouvoir la mixité fonctionnelle D2 : Optimiser l'usage des transports collectifs D3 : Adapter les infrastructures et l'aménagement urbain aux modes de déplacement alternatifs D4 : Développer le travail et les services à distance
UN SYSTÈME PRODUCTIF INNOVANT ET DÉCARBONÉ	**ORIENTATION 6** La Picardie structure une offre dynamique et innovante en matière de réhabilitation et de construction de bâtiments D1 : Développer les compétences locales des filières du bâtiment vers la performance énergétique D2 : Stimuler l'innovation à travers la rénovation des bâtiments publics D3 : Favoriser l'émergence d'une offre globale de prestation de travaux D4 : Développer l'éco-construction et les filières locales de matériaux de construction	**ORIENTATION 7** La Picardie contribue à l'amélioration de la performance énergétique des modes de transport D1 : Diminuer la consommation de carburants fossiles D2 : Soutenir et amplifier la recherche & développement régionale sur les transports collectifs et de marchandise
DES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES PRÉSERVÉES ET VALORISÉES	**ORIENTATION 11** La Picardie favorise un habitat économe en ressources naturelles D1 : Mieux récupérer, recycler et réutiliser les déchets du bâtiment D2 : Rechercher la réutilisation des bâtiments existants pour les besoins de logements nouveaux D3 : Préparer le patrimoine bâti aux évolutions climatiques	**ORIENTATION 12** La Picardie limite l'artificialisation des sols par une urbanisation maîtrisée D1 : Encourager la densification des zones urbaines existantes et la reconversion des friches urbaines D2 : Prendre en compte les évolutions liées au changement climatique dans les projets de territoire et d'aménagement D3 : Préserver les fonctionnalités écologiques des milieux (notamment, les zones humides et les trames vertes et bleues du territoire)
UNE MOBILISATION COLLECTIVE ET POSITIVE	**ORIENTATION 16** La Picardie assure la gouvernance du SRCAE et facilite l'appropriation des enjeux et des orientations climat air énergie par ses territoires et ses habitants	

AGRICULTURE & FORÊT

ORIENTATION 3
La Picardie accroît son offre de produits issus d'une agriculture locale et diversifiée

D1 : Développer les lieux de vente de proximité et de vente directe
D2 : Développer les productions pour une consommation directe et locale
D3 : Accroître les puits de carbone

ORIENTATION 8
La Picardie fait évoluer les pratiques agricoles afin d'en réduire l'impact carbone et la pollution par les produits phytosanitaires

D1 : Améliorer la conduite de la fertilisation pour diminuer les besoins en engrais minéraux azotés et réduire l'usage des produits phytosanitaires
D2 : Encourager l'introduction des légumineuses dans les rotations et l'assolement picards

ORIENTATION 13
La Picardie prépare son agriculture et sa sylviculture aux évolutions de son contexte naturel

D1 : Adapter les systèmes culturaux pour économiser les ressources en eau
D2 : Encourager la rechercher & développement sur les variétés culturales
D3 : Préserver les surfaces forestières tout en diversifiant les choix de peuplement

INDUSTRIE & SERVICES

ORIENTATION 4
La Picardie encourage l'engagement social et environnemental de ses entreprises

D1 : Favoriser la localisation des nouvelles entreprises à proximité des zones urbaines et des axes de transport
D2 : Inciter à la responsabilité sociétale des entreprises

ORIENTATION 9
La Picardie accompagne ses entreprises dans la diminution de leur impact carbone et le développement des filières de l'économie verte

D1 : Accompagner les PME et PMI pour une gestion maîtrisée de leur consommation énergétique
D2 : Soutenir l'adaptation du tissu économique aux nouvelles dynamiques du marché
D3 : Faire évoluer la gestion des flux de marchandises
D4 : Promouvoir l'écologie industrielle

ORIENTATION 14
La Picardie s'engage sur la voie d'une production industrielle plus propre et économe en ressources naturelles

D1 : Réduire les besoins et les prélèvements en eau de l'industrie
D2 : Promouvoir l'usage de produits recyclés dans les procédés de production

PRODUCTION ENERGIES RENOUVELABLES

ORIENTATION 5
La Picardie accroît l'autonomie énergétique de ses territoires et de ses habitants

D1 : Faire de la Picardie la première région éolienne de France
D2 : Développer les capacités de production centralisée d'énergies renouvelables
D3 : Favoriser l'accès aux énergies renouvelables pour les usages domestiques et pour les entreprises

ORIENTATION 10
La Picardie développe des filières innovantes de production et de stockage d'énergies locales et renouvelables

D1 : Structurer une filière éolienne industrielle à partir des atouts et savoir-faire picards
D2 : Poursuivre la structuration des filières d'approvisionnement en bois énergie
D3 : Accompagner les filières professionnelles par la formation des acteurs locaux

ORIENTATION 15
La Picardie assure la compatibilité du développement des énergies renouvelables avec la préservation de l'environnement et du patrimoine

D1 : Maîtriser les impacts et le fonctionnement des installations de production d'énergies renouvelables sur l'environnement et prévenir les conflits d'usage

D1 : Mettre en place un réseau de référence en matière d'énergie-climat
D2 : Améliorer la connaissance sur les problématiques énergie-climat
D3 : Favoriser la diffusion d'information et les campagnes de sensibilisation

L'agriculture (21 % des émissions)

Surface cultivée (milliers d'ha)	1 239
Cheptel (milliers de têtes hors volailles)	836
Emissions de GES ($kteqCO_2$ / an)	3 304

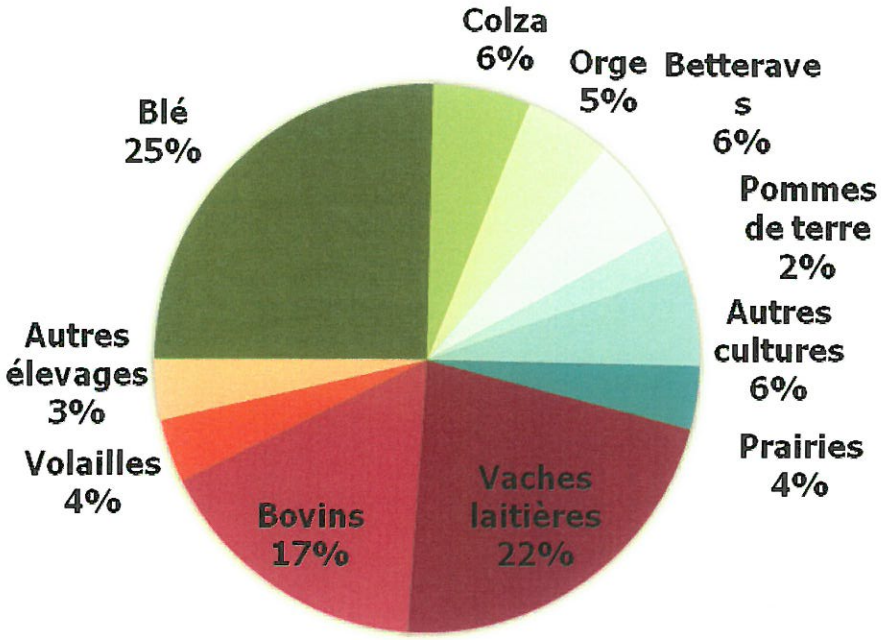

Répartition des émissions par type de production

- **Cultures** (50% du total) :
  - Fertilisation synthétique : 59%
  - Consommation des engins agricoles : 25%
  - Résidus de culture : 16%

- **Elevage** (50% du total) :
  - Fermentation entérique : 58%
  - Effluents : 39 %
  - Consommations des bâtiments d'élevage : 3%

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
PICARDIE LA RÉGION
ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Emissions et absorption de CO_2 par territoires

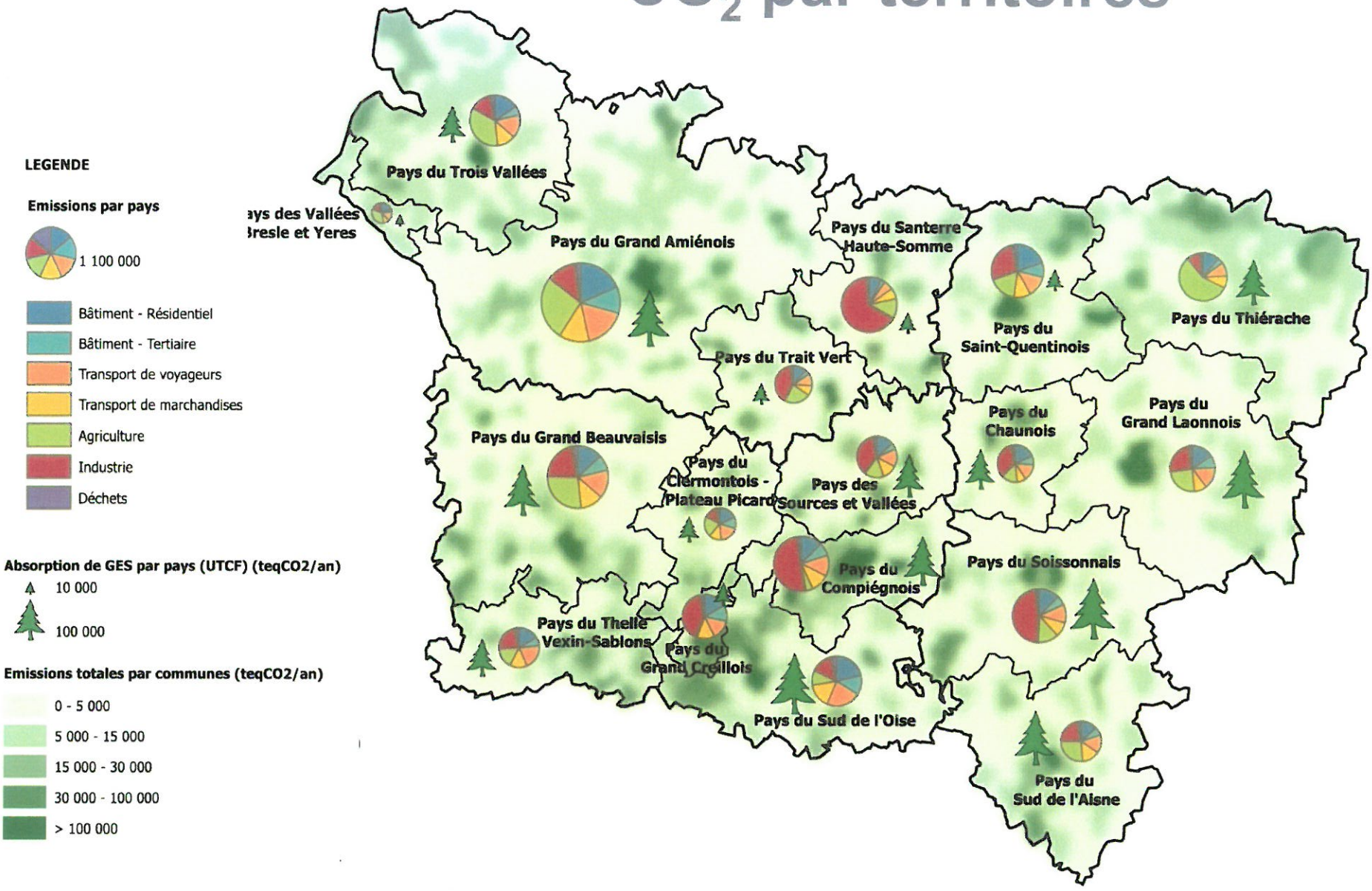

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

PICARDIE LA RÉGION

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie